



**SOCIÉTÉ
IVOIRIENNE
D'OPÉRATIONS
MARITIMES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2010

Salle de conférence de la Chambre de Commerce et d'Industrie – Plateau, Abidjan

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009

www.groupe.sivom.net

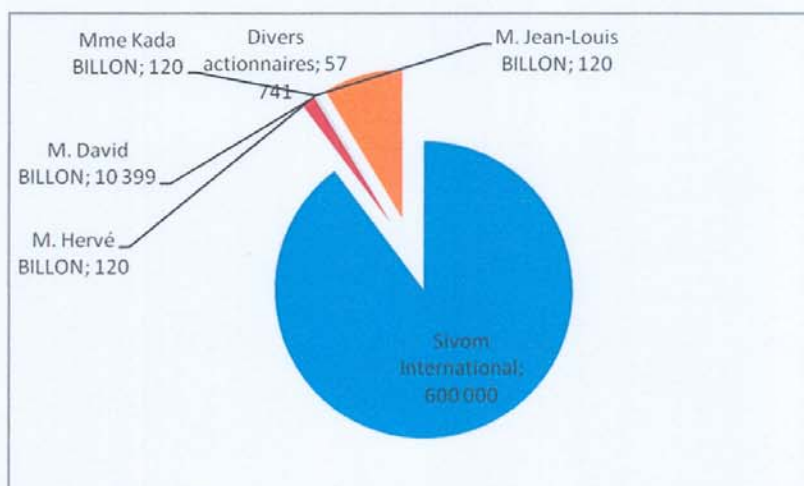


SOMMAIRE

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	2
ADMINISTRATION – DIRECTION – COMMISSAIRES AUX COMPTES	3
ORDRE DU JOUR	4
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	5
COMPTE DE RESULTAT	16
BILAN AU 31/12/2009	17
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS	19
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	20
PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE	24

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

N°	ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	Valeur	%
1	Sivom International	600 000	3 000 000 000	89,75
2	M. David BILLON	10 399	51 995 000	1,56
3	Mme Kada BILLON	120	600 000	0,02
4	M. Hervé BILLON	120	600 000	0,02
5	M. Jean-Louis BILLON	120	600 000	0,02
6	Divers actionnaires	57 741	288 705 000	8,63
	TOTAL	668 500	3 342 500 000	100



ADMINISTRATION – DIRECTION – COMMISSAIRES AUX COMPTES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hervé BILLON

Président

Jean-Louis BILLON

Administrateur

David BILLON

Administrateur

Thierry DAVAILLE

Administrateur

DIRECTION

Thierry DAVAILLE

Directeur Général

Marc MOUKARZEL

Directeur Général Adjoint Opérations

David BILLON

Directeur Général Adjoint Finances & Stratégies

Sita SIDIBE

Directeur Administratif et Financier

DIRECTION

Philippe JARRY

Directeur Shipping & Commercial

Jack BARBIER

Coordinateur Communication

Claude BLOUIN

Directeur Logistique & Acconage

Rodrigue ALIA

Directeur Commercial & Marketing

Sébastien N'GUESSAN

Directeur Transit

Fofana MEVAMINA

Directeur Agence San Pedro

Francis W. DON

Secrétaire Général

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet Sofidec

Christian EGELS
01 BP 631 Abidjan 01
Tél : 20 21 11 15

Cabinet Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio
01 BP 2715 – Abidjan 01
Tél. : 21 35 67 78 / 21 35 06 09

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE DU RAPPORT DE GESTION ÉTABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
2. LECTURE DU RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES,
3. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009,
4. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET DÉCHARGE AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES,
5. AFFECTATION DES RÉSULTATS,
6. LECTURE DU RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES ET APPROBATION DES CONVENTIONS QUI Y SONT ÉNONCÉES,
7. POUVOIRS POUR FORMALITÉS.

* * *

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi et à l'article 33 de nos statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale pour vous rendre compte au titre de l'exercice 2009 des activités et de la gestion de la société.

I / COMMENTAIRES GENERAUX

L'année 2009 a été marquée par une intense activité de restructuration de la Sivom, dans la ligne des actions lancées en 2008. Cette restructuration a permis de repositionner l'entreprise sur son marché et lui a ouvert la porte de futurs développements.

Les réductions de charges opérées au second semestre 2008 et poursuivies en 2009 ont apporté un ballon d'oxygène en soulageant les besoins en cash de l'exploitation.

La mise en œuvre du plan de restructuration financière amorcé fin 2008 a également contribué au rééquilibrage des finances de l'entreprise : remboursement de l'endettement court terme, cession d'actifs non stratégiques (PCHS) et consolidation de l'endettement à moyen terme. Tout ceci a été acté par les assemblées, AGO et AGE, tenues en milieu d'année 2009.

Une réorganisation quasi-complète du personnel d'exploitation de la Sivom a été réalisée en 2009. Les talents existants déjà dans l'entreprise ont été mis à contribution et un recrutement extérieur a été effectué en tant que de besoin. Objectif : constituer des équipes d'exploitations compétentes, capables de gérer de façon efficace les demandes de notre clientèle, la satisfaction de nos clients étant l'élément essentiel de l'obtention de nouveaux marchés. La qualité du service est devenue le mot d'ordre de nos services d'exploitation.

Parallèlement à cette renaissance de la qualité du service, il était important de relancer l'activité commerciale. Une nouvelle Direction Commerciale et Marketing a ainsi été constituée fin 2009 afin de piloter la relation commerciale, la remise des offres de service et l'obtention de nouveaux marchés. Cette direction a pu s'appuyer sur un service cotation réactif permettant de répondre rapidement aux sollicitations des donneurs d'ordre. Les efforts commerciaux déployés en cette fin d'année 2009 vont trouver leur pleine concrétisation en 2010.

En 2009, nous avons également voulu anticiper sur les évolutions annoncées de notre environnement professionnel. Le démarrage de l'activité du Terminal Roulier d'Abidjan, dont Sivom est le leader et actionnaire à hauteur de 25%, conduira en effet à une baisse d'activité significative de la Sivom en 2010. Il s'agit de l'activité de manutention portuaire liée aux navires Grimaldi. Il était donc important de compenser cette perte d'activité.

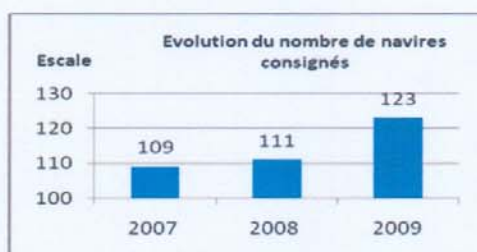
C'est dans ces conditions que notre entreprise s'est rapprochée de la société Trident Shipping (2,5 milliards de FCFA de chiffre d'affaires) afin de tirer partie des très nombreuses synergies et complémentarités existant entre Sivom et Trident : forte activité de Trident dans la manutention des navires conventionnels (300 000 tonnes par an), ancrage dans le service aux sociétés minières, apport de l'activité Trident au service Transit de la Sivom. L'objectif a été de formaliser dès le début 2010 ce rapprochement entre Sivom et Trident.

Malgré l'atonie générale de l'économie et la baisse du trafic portuaire des marchandises en conteneurs (-8%) et en conventionnel (-3%), la Sivom a pu cependant enregistrer une hausse de 11% de son chiffre d'affaires, comme il est explicité dans l'analyse ci-après.

II/ COMMENTAIRES SUR LES ACTIVITES

CONSIGNATION

Le nombre de navires consignés, tant directement que par l'intermédiaire de MOVIS, a évolué comme suit :



L'activité de consignation est en hausse grâce à l'augmentation de notre trafic avec les armateurs GRIMALDI et NORDANA.

Il faut également noter que nous avons remporté, en 2009, la consignation de la majorité des navires d'huiles de Palme de SANIA, et développé les opérations avec de nouveaux armateurs tramps comme HAI SOON.

MANUTENTION

Les tonnages manutentionnés (hors slot) ont évolué comme suit :

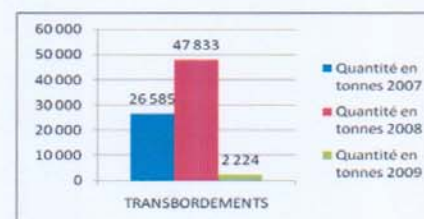
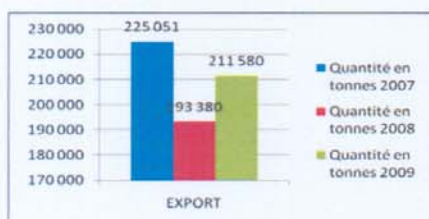
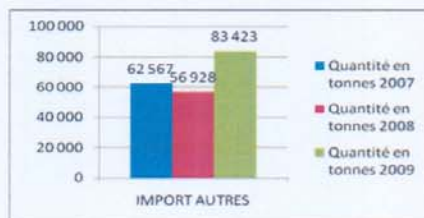
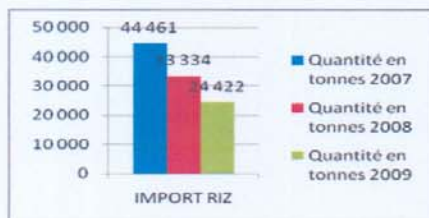
	Quantité en tonnes			Variation
	2007	2008	2009	
IMPORT RIZ	44 461	33 334	24 422	-27%
IMPORT AUTRE	62 567	56 928	83 423	47%
EXPORT	225 051	193 380	211 580	10%
TRANSBORDEMENTS	26 585	47 833	2 224	-95%
	358 664	331 475	321 649	-3%

La baisse des volumes de 3% est liée essentiellement à la diminution de l'activité riz et des transbordements ; toutes les autres activités sont en nette progression.

A l'export, on note une augmentation de plus de 10% sur la manutention du cacao.

A l'import, les tonnages manutentionnés - autres que le riz - sont en hausse de 47%. Cette augmentation s'explique par le développement des opérations avec le Groupe SIFCA (SANIA et SUCRIVOIRE).

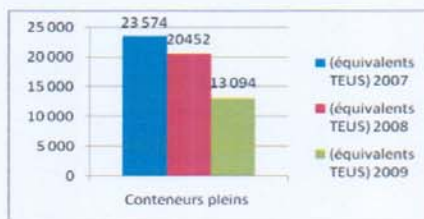
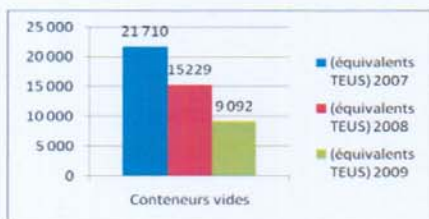
⇒ Illustrations Graphiques



Les mouvements de containers se comparent comme suit :

	(équivalents TEUS)			Variation
	2007	2008	2009	
Conteneurs pleins	23 574	20 452	13 094	-36%
Conteneurs vides	21 710	15 229	9 092	-40%
	45 284	35 681	22 186	-38%

⇒ Illustrations Graphiques



TRANSIT

TRANSIT IMPORT MARITIME

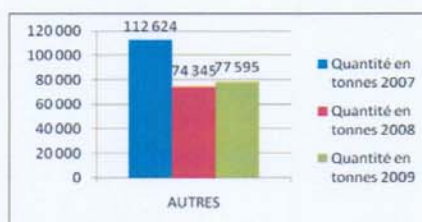
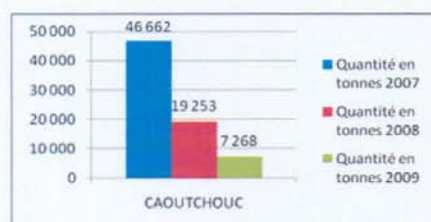
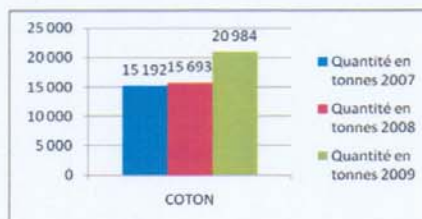
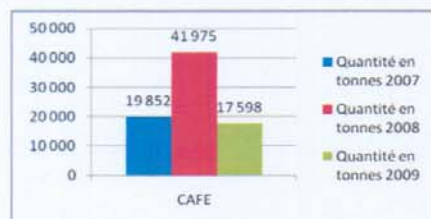
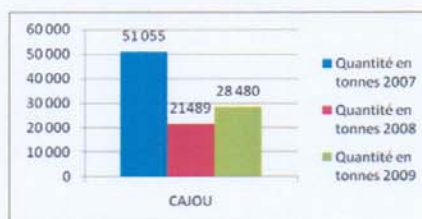
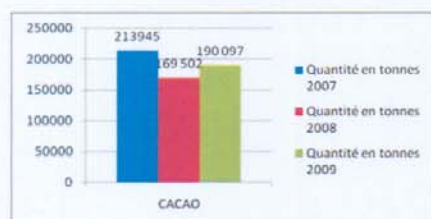
Malgré la baisse des volumes réalisés par notre client CIC à partir de juin 2009, le transit import est en progression notamment grâce aux tonnages apportés par le trafic d'huile de palme de SANIA.

TRANSIT EXPORT MARITIME

	Quantité en tonnes			Variation
	2007	2008	2009	
CACAO	213 945	169 502	190 097	12%
CAJOU	51 055	21 489	28 480	33%
CAFE	19 852	41 975	17 598	-58%
COTON	15 192	15 693	20 984	34%
CAOUTCHOUC	46 662	19 253	7 268	-62%
AUTRES	112 624	74 345	77 595	4%
	459 330	342 257	342 022	-0,07%

Nos principaux clients restent des exportateurs de cacao qui représentent 47% de l'activité transit export avec 190 097 tonnes manipulées en 2009, soit plus de 12 % par rapport à 2008.

⇒ Illustrations Graphiques



TRANSIT AERIEN

Cette activité, est en progression constante profitant des volumes réalisés avec le Groupe et au développement du trafic avec le réseau mondial **UPS**.

Il convient de noter, que depuis le 17 Août 2009, la SIVOM est le nouveau prestataire agréé **UPS - Courriers et colis Express**.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2009 en transit aérien est de 315 millions contre 201 millions en 2008.

⇒ *Illustration Graphique*



LOGISTIQUE

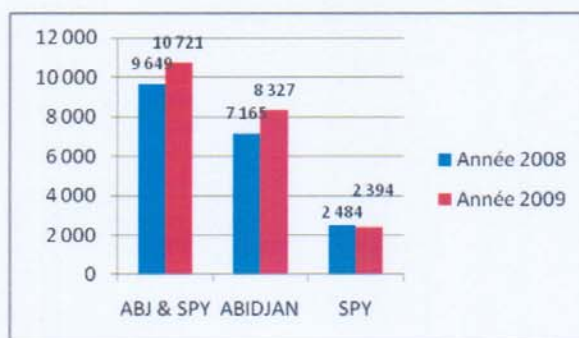
Le développement de l'activité logistique a continué sur l'exercice 2009 (170.186 tonnes) grâce à l'accroissement des volumes réalisés avec les clients ARMAJARO et SACO.

* * *

III/ CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions de F CFA)

	<u>Réel</u> <u>2008</u>	<u>Réel</u> <u>2009</u>	<u>Evolution</u> <u>2009/2008</u>
Consignation	276	274	-1%
Manutention	4 927	5 426	+10%
Transit Import Maritime	660	391	-41%
Transit Export Maritime	2 760	2 501	-9%
Transit Aérien	210	344	+64%
Logistique ADM	279	222	-20%
Administration	241	259	+7%
Entrepôts	296	1 304	+341%
	9 649	10 721	+11%
ABIDJAN	7 165	8 327	+16%
SAN PEDRO	2 484	2 394	-4%

⇒ Illustration Graphique



Le chiffre d'affaires toutes activités confondues est en hausse de 11% par rapport à l'année 2008.

Cette augmentation est le résultat de la politique commerciale mise en place durant toute l'année 2009 :

- Recherche et finalisation de nouveaux contrats clients
- Diversification de nos activités
- Développement des volumes avec le Groupe
- Développement de l'activité Express
- Développement de l'activité des opérations Hinterland, avec des opérations nouvelles comme le feroutage avec le Niger.

IV/ RESULTATS

Le résultat de l'exercice est bénéficiaire de **105 millions de FCFA** contre **2 454 millions de déficit** sur l'exercice précédent, et cela malgré des provisions sur filiales de plus de 830 millions.

⇒ Illustration Graphique



Cette importante amélioration est le résultat des mesures de restructuration engagées depuis le 1^{er} semestre 2008 et poursuivies toute l'année 2009.

A l'exception des frais financiers et des honoraires, tous les postes de charges ont connu une diminution significative, voir tableau de variation ci-après (en Millions de F CFA) :

	Variation Charges 2009/2008	
	Montant	Pourcentage
Achats	-497	-34%
Charges du personnel	-624	-17%
Main d'œuvre SEMPA	-220	-22%
Services extérieurs	-74	-2%
Impôts et taxes	-237	-26%
Intérêts	-101	-10%
Transports	-33	-15%

Le compte de résultat 2009 se présente comme suit (en Millions F CFA) :

	Exercice 2008	Exercice 2009
<u>CHIFFRE D'AFFAIRES</u>	9 649	10 721
Frais d'exploitation	- 10 214	- 9 629
Autres produits	+ 8	+ 336
<u>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</u>	- 557	+ 1 428
Dotations aux amortissements	- 1 132	- 1 061
Dotations et reprises de provisions	161	-24
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	-1 528	+ 343
<u>RESULTAT FINANCIER</u>		
Intérêts	- 968	-867
Produits	+ 70	+ 170
<u>RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>	- 2 426	-354
Résultat Hors activités Ordinaires	- 13	474
Impôt sur le résultat	- 15	-15
<u>RESULTAT NET</u>	- 2 454	+105

N.B : Le poste "dotations et reprises de provisions d'exploitation 2009" de - 24 millions se décompose comme suit :

- Dotations provisions pour droits acquis -98 millions
- Reprise provision pour droits acquis +74 millions

Les autres provisions, conformément au SYSCOHADA, sont enregistrées dans les frais d'exploitation :

- Dotations aux provisions pour créances douteuses -139 millions
- Dotations aux provisions sur filiales -830 millions

V/BILAN

RESSOURCES STABLES

Sur l'exercice 2009, nous avons enregistré des modifications importantes sur les fonds propres et les dettes :

- Réduction de capital de **1, 657 milliard** suivie d'une augmentation de capital de **3 milliards**. L'augmentation de capital réservée à SIVOM international, a été effectuée par incorporation de créances.

- Mise en place de deux crédits moyen terme dans le cadre de la restructuration financière pour un montant total de **3 636 millions** : 2 500 millions pour la BACI et 1 136 millions reçus de BNI.

Globalement les ressources stables passent de **5 080 millions** à **7 332 millions**.

Les fonds propres au 31/12/2009 passent de - 724 millions à **2 381 millions**.

Quant aux dettes financières, elles s'élèvent à **4 520 millions** :

- | | |
|---|----------------|
| - Crédits bancaires | 4 262 Millions |
| - Solde comptes bloqués actionnaires (après augmentation capital) | 258 Millions |

ACTIF IMMOBILISE

Les investissements de l'exercice sont de **543 millions** et se décomposent comme suit :

- | | |
|---------------------------------------|--------------|
| - Aménagement Magasin UCC à San Pedro | 230 millions |
| - Autres aménagements | 80 millions |
| - Titres TERRA | 38 millions |
| - Matériel & mobilier de bureau | 41 millions |
| - Matériel d'exploitation | 49 millions |
| - Matériel de transport | 95 millions |
| - Divers immobilisations corporelles | 10 millions |

Dans le cadre de la restructuration financière, nous avons procédé à des cessions d'immobilisations financières et corporelles :

- Cession des **titres PCHS** à 2 000 000 de dollars USD (contre valeur FCFA 915 millions). Ces titres avaient été acquis en avril 2007 à 605 millions de FCFA.
- Cession des impenses réalisées sur le garage poids lourd à 150 millions de FCFA.

Prenant en compte les investissements, les désinvestissements et les amortissements de l'exercice, l'actif immobilisé s'élève à **7 251 millions** au 31/12/2009, contre **8 425 millions** au 31/12/2008 soit une diminution nette de **1 174 millions**.

VI/AFFECTATION DES RESULTATS

Le report à nouveau disponible est de	:	- 1 603 454 980 FCFA
Le résultat bénéficiaire de l'exercice est de	:	105 276 131 FCFA
Le report à nouveau après affectation est de	:	- 1 498 178 849 FCFA

VII/ CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'année 2009 a été pour la SIVOM une année charnière. L'année 2010 devrait être celle du rebond et du retour en force de notre société sur son marché.

Nous allons donc poursuivre la consolidation de nos compétences opérationnelles afin de parvenir à un niveau de service répondant à la demande de nos clients les plus exigeants. La reprise de l'investissement en équipements d'exploitation sera un des supports de l'efficacité de nos services. Le lancement de la démarche qualité, déjà engagée en ce début 2010, sera également un soutien majeur dans cette recherche d'efficacité et de productivité.

Nous allons poursuivre en même temps les efforts sur la baisse des coûts d'exploitation afin d'améliorer la rentabilité de nos opérations et le retour sur investissement.

2010 devrait voir se concrétiser le travail de qualité fourni en commercial et les contacts pris par la Direction Générale. L'acquis de nouveaux clients consolidera le volume d'activité apporté par le Groupe SIFCA qui a soutenu la reprise de la SIVOM en 2009. Le développement de nos activités devrait se concrétiser dans nos différentes spécialités :

- dans la consignation maritime avec de nouveaux armateurs ;
- en manutention portuaire avec de nouveaux clients (engrais, cargaisons projets, clients miniers),
- en transit (aérien et maritime),
- et en logistique, notamment en transport longue distance.

La SIVOM va poursuivre le travail engagé dans le but de constituer des alliances de qualité avec des acteurs locaux à fort potentiel (tel Trident) et régionaux ou internationaux de référence (tels UPS et GEODIS).

Il faut souligner ainsi, que la satisfaction de UPS pour les prestations exécutées par la SIVOM l'a conduit à nous confier fin 2009, la distribution du courrier et des colis Express en Côte d'Ivoire, en plus de sa représentation pour la division gros colis (SCS). Les objectifs de UPS en Afrique pour les prochaines années sont des objectifs ambitieux. SIVOM ne peut que se féliciter du développement de ses activités avec un tel partenaire.

Avec GEODIS, la SIVOM devrait conclure très prochainement une alliance forte permettant de tirer partie des complémentarités de nos deux réseaux ouest-africain. Les discussions en cours entre nos deux Groupes devraient pouvoir aboutir au second semestre 2010.

L'année 2010 voit également le démarrage de deux projets prometteurs réalisés avec des acteurs majeurs du marché :

- Le Terminal Roulier d'Abidjan (TERRA), qui a commencé son activité le 1^{er} janvier 2010, en parfaite conformité avec les prévisions établies.
- Le port sec de N'Guéli, au Tchad, géré par la Société de Manutention du Tchad, en partenariat avec le groupe Bolloré, qui commencera ses opérations au second semestre 2010.

Il convient de souligner toutefois que le développement cohérent de la SIVOM doit s'accompagner d'une orthodoxie financière lui permettant de financer sa croissance à moindre coût. Nous continuerons donc la mise en œuvre du plan de restructuration financière engagé en 2009 qui prévoit la cession de certains actifs immobiliers non vitaux pour le développement de l'exploitation. Les rentrées de cash en découlant accroîtront notre autonomie financière et réduiront également le poids actuellement trop élevé des frais financiers.

En résumé, l'objectif 2010 est de parvenir à un développement rapide mais équilibré de notre société.

* * *

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	9.901,40	9.648,80	10.720,90
Achats	-1.434,40	-1.464,80	-967,6
Transports	-170,1	-218,6	-185,6
Services extérieurs	-2.380,20	-3.241,50	-3.167,10
Impôts et taxes	-717,1	-924	-687,1
Autres charges	-106,9	-601,4	-1 482,6
Autres produits	2,6	8,3	335,7
VALEUR AJOUTEE	5.095,30	3.206,80	4 566,6
Charges du personnel	-3.725,00	-3.763,20	-3 139,0
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1.370,30	-556,40	1.427,60
Dotations aux amortissements	-1.115,30	-1.132,20	-1 060,4
Dotations aux provisions	-62,9	-38,9	-98,3
Reprise de provisions	62,9	199,7	74,4
RESULTAT D'EXPLOITATION	255,00	-1.527,80	343,30
Charges financières	-554,2	-968,4	-867,4
Produits financiers	17,6	70,7	169,7
RESULTAT FINANCIER	-536,6	-897,7	-697,7
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES	-281,60	-2.425,50	-354,40
Produits H.A.O	400,6	283,8	1 081,8
Charges H.A.O		-297,3	-607,1
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	400,6	-13,5	474,7
RESULTAT AVANT IMPOT	119,00	-2.439,00	120,30
Impôt sur résultat	-15	-15	-15
RESULTAT NET	104,00	-2.454,00	105,30

BILAN AU 31/12/2009

ACTIF (en Millions de F CFA)	2007	2008	2009
ACTIF IMMOBILISE (NET)			
Charges immobilisées	103,95	126,13	60,67
Immobilisations incorporelles	1,87	5,16	1,03
Immobilisations corporelles	7.515,22	7.035,13	6.547,72
Autres valeurs immobilisées	1.184,74	1.258,93	641,92
TOTAL	8.805,78	8.425,35	7.251,34
ACTIF CIRCULANT (NET)			
Stocks	27,63	13,06	96,46
fournisseurs, avances versées	1.364,63	445,56	433,08
Clients / Armateurs	5.338,49	3.500,11	4.717,67
Autres créances	3.372,43	3.639,28	2.418,97
TOTAL	10.103,18	7.598,01	7.666,18
TRESORERIE	210,37	342,43	397,78
TOTAL ACTIF	19.119,33	16.365,79	15.315,30

PASSIF (en Millions de F CFA)	2007	2008	2009
CAPITAUX PROPRES			
Capital et Réserves	1.625,35	1.729,33	2.275,32
Résultat à affecter	103,98	-2.454,01	105,28
TOTAL	1.729,33	-724,68	2.380,60
DETTES FINANCIERES			
Emprunts bancaires	1.413,28	1.320,82	4.262,38
Dettes financières diverses	0,90		
Avance Actionnaires	1.901,00	4.076,84	258,30
Provisions financières	568,05	407,23	431,05
TOTAL	3.883,23	5.804,89	4.951,73
PASSIF CIRCULANT			
Fournisseurs	4.685,79	4.493,97	3.809,25
Clients, avances reçues	5.772,71	104,10	127,34
Autres dettes	936,50	1.870,18	2.359,33
TOTAL	11.395,00	6.468,25	6.295,92
TRESORERIE	2.111,77	4.817,33	1.687,05
TOTAL PASSIF	19.119,33	16.365,79	15.315,30

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- Le contrôle des états financiers annuels personnels de SIVOM, S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels personnels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels personnels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels personnels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels personnels sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels personnels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels personnels.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOFIDEC

Christian Egels
Associé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Cependant en application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. COCONTRACTANT : MOVIS, S.A.

Administrateurs communs : Messieurs Hervé Billon, Jean-Louis Billon.

1.1 Convention de gestion

Nature et objet : Un avenant au contrat de gestion liant MOVIS, S.A. et SIVOM, S.A. a été signé entre les deux parties le 10 février 2006. Celui-ci fixe à FCFA 9 millions hors taxes le montant mensuel des honoraires de gestion à facturer par votre Société.

Modalités : Les factures émises par SIVOM, S.A. au cours de l'exercice 2009 en application de cette convention et inscrites dans les produits s'élèvent à FCFA 108 millions.

1.2 Bail commercial

Nature et objet : Votre Société loue cinq bureaux à MOVIS, S.A. moyennant un loyer annuel de FCFA 3,6 millions. Cette somme est inscrite dans les produits de SIVOM, S.A. de l'exercice 2009.

1.3 Convention de sous-traitance

Nature et objet : L'avenant au contrat de sous-traitance signé entre MOVIS, S.A. et SIVOM, S.A. avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000, fixe à FCFA 1 million HT par escale les prestations de consignation que votre Société effectue pour MOVIS, S.A.

Modalités : Au cours de l'exercice 2009, les factures émises par SIVOM, S.A. au titre de cette convention et inscrites dans les produits s'élèvent à FCFA 80 millions.

1.4 Convention de compte courant

Nature et modalités : Un compte courant non rémunéré enregistre toutes les opérations relatives à la gestion de MOVIS, S.A. par votre Société et fait l'objet d'un arrêté de compte mensuel. Au 31 décembre 2009, ce compte est inscrit au passif du bilan de SIVOM, S.A. pour un montant de FCFA 213 millions.

2. COCONTRACTANT : SIVOM INTERNATIONAL, S.A.

Administrateurs communs : Messieurs Hervé Billon, Jean-Louis Billon

Convention d'avance en compte courant

Nature et modalités : Au 31 décembre 2009, le solde de l'avance de trésorerie non rémunérée consentie à votre Société par SIVOM International, S.A., figure au passif du bilan de SIVOM, S.A. pour FCFA 76 millions, après l'augmentation de capital.

3. COCONTRACTANT : SUCCESSION MONSIEUR PIERRE BILLON

Nature et modalités : Par une convention en date du 9 août 1999, Monsieur Pierre Billon s'est engagé à mettre à la disposition de

SIVOM, S.A. la somme de FCFA 1 milliard, non rémunérée et bloquée jusqu'à la prochaine augmentation de capital.

Le solde de cette avance, après imputation du compte SCI INDENIE, s'élève au 31 décembre 2009 à FCFA 181 millions. Cette avance est inscrite au passif du bilan, sous la rubrique « autres dettes financières ».

4. COCONTRACTANT : SENOMAR, S.A.

Administrateur commun : Monsieur Hervé Billon.

Convention de compte courant

Nature et objet : En date du 16 janvier 2006, un avenant à la convention de compte courant d'associés a été signé entre les deux parties, portant à FCFA 600 millions le concours que la SIVOM, S.A. accorde à sa filiale dans le cadre de son développement.

Modalités : Cette avance n'est pas rémunérée. Au 31 décembre 2009, l'avance inscrite à l'actif du bilan de votre Société au titre de cette convention s'élève à FCFA 727 millions.

5. COCONTRACTANT : SOCOMAR, S.A.

Administrateur commun : Monsieur Hervé Billon.

5.1 Contrat de mandat avec dépôt de fonds

Nature et modalités : Par ce contrat, SIVOM, S.A. reçoit au nom et pour le compte de SOCOMAR, S.A. le paiement de toute somme qui lui serait due. Les sommes conservées en dépôt portent intérêt au taux des avances de la BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale), majoré de deux points. Au titre de l'exercice 2009, les intérêts à charge comptabilisés par SIVOM, S.A. s'élèvent à FCFA 4,2 millions.

5.2 Contrat d'assistance technique

Nature et modalités : Votre Société assiste SOCOMAR, S.A. en matière commerciale et administrative moyennant une rémunération annuelle de FCFA 30 millions HT inscrite dans les produits de SIVOM, S.A. de l'exercice 2009.

6. COCONTRACTANT : SOCIETE IMMOBILIERE DE L'INDENIE (SII)

- Administrateur concerné** : Monsieur Jean Louis Billon, gérant de la SII.
- Nature et modalités** : Votre Société loue à la Société Immobilière de l'Indénie un magasin sis rue des chimistes moyennant un loyer mensuel de FCFA 10 millions, soit un loyer annuel de FCFA 120 millions comptabilisé dans les charges de SIVOM, S.A. de l'exercice 2009.

7. COCONTRACTANT : SCI ODIKA

- Administrateur concerné** : Monsieur Hervé Billon, gérant de la SCI Odika.
- Nature et modalités** : Une avance de FCFA 125,9 millions accordée par votre Société à la SCI Odika est inscrite à l'actif du bilan de SIVOM, S.A. au 31 décembre 2009 dans les autres créances.
Cette somme n'a pas été rémunérée au cours de l'exercice 2009.

8. COCONTRACTANT : SUMACO, S.A.

- Administrateur commun** : Monsieur Hervé Billon

Convention de gestion et d'administration générale

- Nature et objet** : Une convention de gestion liant SUMACO, S.A et SIVOM, S.A. a été signée entre les deux parties le 26 novembre 2007. Celle-ci fixe à FCFA 1 million hors taxes le montant mensuel des honoraires de gestion à facturer par votre Société.
- Modalités** : Les factures émises par SIVOM, S.A. au cours de l'exercice 2009 en application de cette convention et inscrites dans les produits s'élèvent à FCFA 12 millions.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOFIDEC

**Christian Egels
Associé**

ERNST & YOUNG

**Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé**

PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

1. LECTURE DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale a examiné avec beaucoup d'intérêt le rapport du Conseil d'administration relatif à la gestion de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Le Président du Conseil apporte des explications aux différentes questions des actionnaires.

Toutes les explications sont données en réponse aux questions posées.

2. LECTURE DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale a examiné avec beaucoup d'intérêt le rapport des Commissaires aux comptes et l'appréciation qu'ils font de la gestion de l'exercice écoulé.

Toutes les explications sont données en réponse aux questions posées.

3. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Le Président présente et commente les comptes annuels et les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Il précise qu'ils ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents.

Des observations sont échangées et des explications données par le Président.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale, à l'unanimité, décide d'approuver les comptes ainsi présentés, faisant apparaître un bénéfice de **FCFA 105.276.131 millions (cent cinq millions deux cent soixante seize mille cent trente et un)**, selon le détail ci-dessous :

	Exercice 2008	Exercice 2009
<u>CHIFFRE D'AFFAIRES</u>	9 649	10 721
Frais d'exploitation	- 10 214	- 9 629
autres produits	+ 8	+336
<u>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</u>	- 557	+1 428
Dotations aux amortissements	- 1 132	- 1 061
Dotations et reprises de provisions	161	- 24
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	- 1 528	+ 343
 <u>RESULTAT FINANCIER</u>		
Intérêts	- 968	- 867
Produits	+ 70	+ 170
<u>RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>	- 2 426	- 354
Résultat Hors activités Ordinaires	- 13	+ 474
Impôt sur le résultat	- 15	- 15
<u>RESULTAT NET</u>	- 2 454	+ 105

4. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET DECHARGE AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs, et décharge aux commissaires aux comptes.

5. AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire au compte report à nouveau (RAN), ainsi qu'il suit :

	Exercice 2008	Exercice 2009
Report à nouveau disponible	- 806 945 768	- 1 603 454 980
Résultat bénéficiaire de l'exercice 2009	- 2 454 009 212	105 276 131
RAN après affectation	- 3 260 954 980	- 1 498 178 849

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présente un solde débiteur de FCFA - 1.498.178.849.

6. LECTURE DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET APPROBATION DES CONVENTIONS QUI Y SONT ENONCEES

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte OHADA sur les sociétés commerciales, ainsi que le rapport du Conseil d'Administration relatif aux autorisations qu'il a accordées au titre desdites conventions, approuve ces autorisations.

7. POUVOIRS POUR FORMALITES

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur d'une copie, d'un original, ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.